



Paris,
Le9 avril 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations
Raphaëlle Frija
rfrija@cner-france.com
01 42 22 35 29

Le CNER et le RNET se rapprochent

Le CNER, fédération des agences de développement économique, et le RNET, le réseau national de l'économie territoriale, viennent de signer une **convention de partenariat**.

Le renforcement des liens entre ces deux réseaux se concrétise par une **collaboration réciproque dans le cadre de leurs congrès respectifs** (élaboration du programme, etc.). De même, les membres des deux réseaux auront désormais accès à leurs activités respectives (formations, événements, etc.) au tarif préférentiel adhérent.

Pascal Allizard, président du CNER, et Pierre Ferrier, président du RNET, se sont félicités de ce rapprochement, qui témoigne des **complémentarités et des synergies entre les deux réseaux** et de la capacité des acteurs du développement économique à travailler de façon partenariale au service des territoires.

Créé en 1952, le CNER est la fédération nationale des agences de développement économique. Sa mission est triple : relayer auprès des pouvoirs publics nationaux les prises de position de ses membres ; constituer un lieu d'échanges et de rencontres entre professionnels du développement économique ; être force de propositions et d'expérimentations territoriales.

Le Réseau National de l'Économie Territoriale existe depuis 23 années et représente un réseau de plus de 120 collectivités.

Depuis 2008, le RNET s'est officialisé sous forme associative avec comme valeurs :

- *le partage des idées et des expériences, la professionnalisation des développeurs ;*
- *la mutualisation des savoir-faire pour une collectivité territoriale plus forte.*

Le Réseau se base sur la volonté de ses membres fondateurs à travailler ensemble pour organiser chaque année, avec l'appui d'une collectivité territoriale, les Rencontres Nationales de l'Économie Territoriale.

